

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)**

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

EPCC Le Carré-Les Colonnes - Organisation du Festival des souris, des hommes du 15 janvier au 01 février 2013 - Subvention de Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Carré-Les Colonnes, établissement public, crée en avril 2010 à l'initiative des communes de Blanquefort et de Saint Médard en Jalles, organise la 6^{ème} édition du Festival des souris, des hommes du 15 janvier au 01 février 2013.

Depuis sa création en 2008, le festival a mûri, et son objet s'est déplacé des nouvelles technologies vers les nouvelles écritures scéniques, avec une programmation internationale. Sur 15 jours le festival mêle les nationalités, les registres et les disciplines, et s'articule autour de propositions variées :

- 13 spectacles venus du 9 pays
- 3 spectacles à voir en famille
- 1 focus sur la création britannique avec l'onda et le British Council
- la plateforme : en partenariat avec l'oara , un rendez-vous ouvert au public et aux professionnels du spectacle où sont dévoilés des projets de compagnies aquitaines sous forme de performances ou de chantiers de création de courte durée.
- des installations multimédia interactives
- 1 journée professionnelle : en partenariat avec l'oara , une journée où les opérateurs culturels sont invités à suivre un parcours de spectacles, à découvrir les jeunes talents de la plateforme, à rencontrer les artistes...
- ainsi que des visites, des rencontres, des stages...

Ce festival affirme également son soutien aux artistes émergents aquitains en leur consacrant deux jours qui permettent à quatre artistes de présenter leurs travaux à des professionnels et au public.

Le Festival des souris, des hommes est piloté par le Carré-Les Colonnes, et réalisé en partenariat avec d'autres structures culturelles de l'agglomération ; le Théâtre National Bordeaux Aquitaine (Bordeaux), le Théâtre des Quatre Saisons (Gradignan), Le Cuvier – CDC d'Aquitaine (Artigues-Pres-Bordeaux), Le Moliere Scène d'Aquitaine/OARA (Bordeaux) ; permettant ainsi la circulation des publics et d'attirer vers des territoires périurbains dont ils sont généralement éloignés, des publics jeunes issus de toute l'agglomération bordelaise.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Saint Médard en Jalles à la fiche action 31.

Notre établissement public a été sollicité pour un soutien financier à hauteur de 15 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T. qui s'élève à 182 231 €, répartis comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Artistique	113 431	Recettes de billetterie	17 000
Expositions – Installations	7 700	Recettes de co-organisation	1 567
Plateforme – Coproductions	11 000	DRAC	20 000
Technique	35 000	CRA	5 000
Communication	15 100	CUB	15 000
		CAF	2 200
		Ville de Saint Médard	67 478
		Ville de Blanquefort	44 986
		Partenariat	9 000
TOTAL	182 231		182 231

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le festival Des souris et des hommes relève de la catégorie « des événements métropolitains »,

DECIDE

Article 1 : L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à l'Établissement Public de Coopération Culturelle Le Carré - Les Colonnes pour l'organisation du festival Des souris et des hommes qui se déroulera du 15 janvier au 01 février 2013,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 65738, fonction 33, CRB UA01.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 MARS 2013**

PUBLIÉ LE : 14 MARS 2013

Mme. FRANÇOISE CARTRON